

**LUTTES D'ACCESSION DES PARTIS POLITIQUES DE  
L'OPPOSITION AU POUVOIR SOUS L'EMPRISE DE  
LA TRILOGIE ALLIÉS-ADVERSAIRES-  
IRRÉDUCTIBLES AU TOGO**

**Elom Kokou TCHOKO**

Université de Lomé (Togo)

*E-mail : ad.tchoko.yahoo.fr*

**Assindah MAGNETINE**

Université de Kara (Togo)

*E-mail : magnetine13@yahoo.fr*

**Essossinam ADJETA**

Université de Kara (Togo)

*E-mail : adjet9@yahoo.fr*

*Soumission : 24/02/2025*

*Acceptation : 02/04/2025*

**Résumé :** La conquête du pouvoir politique ne relève aucunement de manœuvres fondées ex-nihilo. Elle constitue, tout constat établi, un processus laissant apparaître l'articulation de diverses stratégies par les concurrents politiques. Au Togo, en dépit du fait que le multipartisme soit consacré depuis le 12 avril 1991, les partis politiques de l'opposition, pris individuellement ou collectivement, peinent encore jusqu'à 2024, à prendre contrôle, ne serait-ce que d'un seul pouvoir, de l'appareil de l'Etat. A l'observation des faits, pendant plus de trente années d'exercice du pluralisme politique, ils recourent aux stratégies d'alliance, de challenger et d'irréductibilité qui, loin de les hisser au pouvoir en vertu du scénario optimiste caractérisant l'objectif de tout compétiteur, les maintiennent toujours en posture de perdants. La réalisation de l'alternance politique devant être l'un des couronnements de leurs luttes demeure une utopie. Le présent article interroge les incidences qu'ont les rapports d'alliance, d'adversité et d'intransigeance entretenus par les partis politiques de l'opposition sur leurs luttes d'accession au pouvoir au Togo. Pour répondre à ce questionnement, les réflexions sont passées au crible de l'inventaire documentaire, des méthodes quantitative et qualitative et ont permis de collecter les données dans le Grand

Lomé retenu comme champ d'étude. En termes de résultats, il ressort que les interrelations trilogiques entretenues par les partis politiques de l'opposition compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir à travers l'émiettement des suffrages de leur électorat, ensuite, l'essoufflement de leur combativité dans la gestion des intrigues interminables et enfin la démobilisation de leur électorat.

**Mots-clés :** Parti politique de l'opposition ; alternance politique ; alliés ; adversaires ; irréductibles ; aversion.

**Abstract:** The conquest of political power is not in any way a matter of ex nihilo tactics. It is, all established, a process that reveals the articulation of various strategies by political competitors. In Togo, despite the fact that the multi-party system has been established since 12 April 1991, the political parties of the opposition, individually or collectively, still struggle until 2024 to take control, even if only by one power, of the state apparatus. In fact, for more than thirty years of exercising political pluralism, they resort to strategies of alliance, challenger and irreducibility which, far from leading them to power under the optimistic scenario characterizing the objective of any competitor, They always keep them in the losing position. The realization of political alternation as one of the crowning moments of their struggles remains a utopia. This article examines the impact of the alliance, adversity and intransigence relations maintained by the political parties of the opposition on their struggles to gain power in Togo. To answer this question, the reflections were screened through the documentary inventory, quantitative and qualitative methods and allowed the data to be collected in the Greater Lomé selected as a field of study. In terms of results, it appears that the trilogue interrelations maintained by the political parties of the opposition compromise their struggles for power through the fragmentation of the votes of their electorate, then, the lack of fighting in the management of endless intrigues and finally the demobilization of their electorate.

**Keywords:** Opposition political party; political alternance; allies; opponents; irreducible; aversion.

## Introduction

Le but des partis politiques est de conquérir le pouvoir et l'exercer (Joseph La Palombara et Myron Weiner, 2008 : 21). Au Togo, cette mission leur est consacrée par la constitution de la IV<sup>e</sup> République promulguée le 14 octobre 1992 et remodifiée par la loi n° 2019-003 du 15 mai 2019 qui dispose en son article 6 que : « Les partis politiques et regroupements de partis politiques concourent à la formation et à l'expression de la volonté politique du peuple. Ils se forment librement et exercent leurs activités dans le respect des lois et règlements ». Ainsi, de la restauration du système pluraliste en 1991 à février 2023, le Togo a organisé sept (07) élections présidentielles, six (06) élections législatives et une (01) élection locale. Après lecture du registre des résultats de ces différents scrutins, ce qui retient à première vue l'attention reste les scores successivement réalisés par les partis politiques de l'opposition. Les suffrages électoraux respectivement exprimés en faveur de chaque parti politique de l'opposition, en effet, sont toujours inférieurs à ceux obtenus par leur principal challenger le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) devenu Union pour la République (UNIR) qui n'a jamais manqué de s'adjuger les pouvoirs exécutif, législatif, récemment municipal et régional.

Dans leur processus de conquête du pouvoir, les partis politiques de l'opposition togolaise entretiennent entre eux divers types de relations qu'on pourrait structurer en trois catégories. D'abord, il se laisse voir des rapports d'alliance par lesquels certains d'entre eux se constituent en coalition pour des causes d'accession au pouvoir. Ensuite, des relations d'adversité dans lesquelles ils constituent, l'un pour l'autre, des concurrents en duel pour accéder aux mêmes postes électifs et enfin des rapports interpersonnels donnant lieu à la cristallisation des opinions partisans.

Reconnaissant qu'en arène compétitive, l'avantage du vainqueur sur les vaincus est tel que le jeu en vaut la chandelle,

toutes ces trois catégories de stratégies déployées par les opposants ne pourraient respectivement avoir pour finalité que de surclasser les candidats de la majorité présidentielle. Mais, contre toute attente, ces rapports n'ont permis à aucun d'entre eux d'avoir la majorité des suffrages exprimés pour s'accaparer finalement du pouvoir. Certes, des velléités mettant en doute la crédibilité des processus électoraux ne sauraient être exclues. Seulement, ce dont il est question ici n'est nullement de faire un procès d'intention sur les types de relations qui émaillent les luttes de conquête du pouvoir par les partis politiques de l'opposition. Il est plutôt question ici, d'ausculter les incidences que portent ces trois catégories de relations dont l'articulation les maintient toujours en deçà du seuil de la majorité absolue. D'où la question de recherche : Sous quelles formes les rapports trilogiques alliés-adversaires-irréductibles entretenus par les partis politiques de l'opposition compromettent-ils leurs luttes d'accession au pouvoir au Togo ? En réponse à ce questionnement, le corpus heuristique s'arc-boute sur l'hypothèse que les rapports trilogiques entretenus par les partis politiques de l'opposition compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir à travers la dispersion des suffrages des votants de l'opposition (I), leurs tournoissements dans la gestion des récurrentes intrigues intestines (II) et la démobilisation de l'électorat contestataire (III).

## **1. Matériel et méthode**

L'approche documentaire, les méthodes quantitatives et qualitatives sont combinées pour la compréhension du fait traité dans la présente recherche. Le grand Lomé a servi de cadre pour la collecte des données quantitatives et qualitatives. Du point de vue quantitative, pour constituer un échantillon représentatif, l'option a été portée sur l'échantillonnage par quotas. Le taux d'échantillonnage retenu est de 1/10 000 habitants pour une population du grand Lomé estimée à 2 188 376 aux termes du Cinquième Recensement Général de la

Population et de l'Habitat RGPH<sub>5</sub>. Au total, un échantillon de 219 acteurs a fait l'objet de l'administration de questionnaires semi-structurés. S'agissant de la collecte des données qualitatives, des personnes ressources de cinq catégories d'instances ont fait l'objet des entretiens individuels. Il s'agit de celles des organisations politiques qui animent régulièrement la vie politique, des médias, des Organisations de la Société Civile, des Mairies, des établissements scolaires et universitaires. Au total, 39 personnes ressources ont été interviewées à partir d'un guide d'entretiens individuels.

## **2. Cadre de référence théorique**

Outre cela, le cadre de référence théorique s'est articulé autour de quatre différentes théories. D'abord, la théorie du choix rationnel (Campbell, Rule et Boudon ; Doire, 2009). La théorie du choix rationnel attribue aux agents un comportement rationnel qui, au nom de certaines préférences, optent pour un choix visant le plus grand profit. Ensuite, la théorie de l'interactionnisme symbolique (Georges Herbert Mead, 2011) : les individus pris seuls ou dans des groupes, n'acceptent pas de subir les normes ambiantes qui s'imposent à eux de l'extérieur et qui mouleraient leurs agir dans des schèmes préétablis ; ils ne cessent à l'inverse de les produire. De même, la théorie de la dominance sociale (Sidanius et Pratto, 1993) : quel que soit le type de société, on assiste toujours à une hiérarchisation des groupes qui tendent à avoir plus de pouvoir et de privilèges que d'autres, et par conséquent, cherchent à affirmer respectivement leur supériorité sur les groupes moins puissants. Enfin, la théorie néo-patrimonialiste (Jean-François Médard, 2008) postulant que les acteurs publics font une confusion de la chose publique avec les affaires privées ; une confusion à laquelle s'incruste l'instrumentalisation du social, du culturel et du politique pour des enjeux de pouvoir et de maximisation du capital économique. Les agir des partis politiques s'enracinent

conjointement dans ces théories et congèlent les processus de conquête et de conservation du pouvoir.

### **3. Résultats et discussions**

Parvenir à convaincre un électorat au point d'y obtenir le suffrage de la majorité des votants requiert de la part des candidats l'implémentation d'une kyrielle de stratégies. Lorsque l'Etat dans lequel s'organise la compétition électorale est une démocratie en construction où s'articulent des moyens peu orthodoxes à l'instar des fraudes, le choix desdites stratégies se révèle encore un exercice aléatoire aux issues incertaines. Au Togo, les échéances électorales se succèdent avec l'observance de trois types de stratégies sans qu'il n'y ait véritablement de bascule du rapport de forces au profit du camp de l'opposition. Ces trois moyens utilisés par les partis politiques dans l'arène de compétitions politiques togolaises se déclinent en termes de relations nécessitant d'être passées en revue.

De fait, aux termes de la première élection présidentielle du 25 août 1993 marquant l'amorce du renouveau démocratique et boycottée par les principaux partis politiques de l'opposition, c'est le candidat sortant Gnassingbé Eyadéma de l'ancien parti unique Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) qui en sort vainqueur avec 96,42 % contre 3,58 % obtenus par ses adversaires. A la présidentielle suivante du 21 juin 1998, les résultats étaient encore favorables au président Gnassingbé Eyadéma du RPT, candidat à sa propre succession avec un score de 52,19 % contre 47,81 %. Même si les partis politiques de l'opposition participant à cette élection ont dénoncé de multiples fraudes ayant entaché le processus électoral, leurs réclamations n'ont pas pu permettre de renverser la tendance.

Les élections présidentielles qui ont suivi n'ont en rien de particulier au bénéfice des candidats des partis de l'opposition. Le scénario de la présidentielle du 1<sup>er</sup> juin 2003 est typique à celui de 1998. Les opposants ont dans un premier temps tenté

de présenter une candidature unique, pour, disent-ils, « permettre l'avènement de la démocratie et de l'alternance politique » (Koudjodji Yao Mensa, 2012 : 8), mais, n'y sont pas parvenus. Le leader du parti RPT au pouvoir Gnassingbé Eyadéma, candidat à sa propre succession rempile pour un troisième mandat sur un score de 57,8 % contre 33,7 % pour l'opposant Bob-Akitani Emmanuel de l'UFC venu en deuxième position. L'opposition, par un vif rejet de la réélection du candidat Eyadema jugé usurpateur de pouvoir, parle de « victoire volée » sans qu'il n'y ait de changement dans les résultats proclamés en dernier ressort par la cour constitutionnelle.

Au demeurant, le 5 février 2005, le général Eyadema, taxé souvent d'orchestrer des fraudes électorales et de gouvernance tyrannique par les opposants, tire sa révérence. Jusque-là, les interactions stratégiques entre les partis politiques de l'opposition sont tissées de rapports d'adversité et d'irréductibilité où chacun d'entre eux considère à la fois les autres opposants comme des adversaires à vaincre ou des intransigeants à bouter dorénavant hors du processus de conquête du pouvoir. Mais, pour la présidentielle de 2005, en plus de ces deux précédents types de rapports, se sont aussi développées, entre les mêmes opposants, des relations d'alliance. Pour éviter que le vide constitutionnel se pérennise, le corps électoral est convoqué le 24 avril 2005 pour l'élection du successeur du défunt président Eyadema. Le challenge se déroula entre le candidat du RPT Faure Essozimna Gnassingbé (le fils du président défunt), Lawson Nicolas du PRR, Harry Octaviano Olympio du RSDD et Emmanuel Bob-Akitani du PFC soutenu cette fois-ci, pour une chose rare au Togo, par cinq (05) autres partis de l'opposition à savoir l'UFC, la CDPA, le CAR, l'ADDI et le PSR.

A l'issue du processus électoral, le candidat Faure E. Gnassingbé est déclaré vainqueur avec un score de 60,15 % contre 38,25 % pour la coalition des six partis de l'opposition

venue en deuxième position. Les candidats vaincus, à savoir Emmanuel Bob Akitani de la coalition de six partis, Lawson Nicolas du PRR, à l'exception de Harry Octaviano Olympio du RSDD ont, à l'unanimité, contesté les résultats et, par la suite, des vagues de violences meurtrières s'en ont suivies avec à la solde plus de 400 à 500 morts, d'après la mission d'établissement des faits de l'ONU.

L'ambition ayant conduit à la solidarité de ces six partis politiques de l'opposition est d'accroître leur chance d'obtention d'une alternance politique, ou mieux, du congédiement, de la tête de l'impérialisme de l'Etat, le parti RPT qui, dans les décomptes, y maintient toujours son contrôle depuis 1967, soit trente-et-neuf (39) ans de règne. Quoi qu'il en soit, un gouvernement d'union nationale composé de cinq partis politiques dirigé par Edem Kodjo de la CPP est formé le 22 juin 2005 et, un peu plus d'un an après, c'est-à-dire début septembre 2006, va être encore dissout à l'issue du dialogue politique, Accord Politique Global (APG), signé à Lomé le 20 août 2006.

Dans la foulée, le président Faure E. Gnassingbé nomme le 16 septembre 2006 Me Yawovi Madji Apollinaire Agboyibo premier ministre. Il forme le 20 septembre 2006 un gouvernement de mission. Son gouvernement a pour mission fondamentale d'organiser des élections législatives équitables et transparentes dans un bref délai. Ceci est fait le 27 octobre 2007 et donna encore raison au RPT qui a raflé 50 sièges, suivi de l'UFC avec 27 sièges et enfin le CAR avec 4 sièges. Même à l'élection présidentielle du 4 mars 2010, sur les 2 040 506 suffrages exprimés avec 1 107 663 abstentions électorales (34,3%), le président sortant Gnassingbé rafle encore 1 234 044 voix (60,88 %) contre 692 584 voix (33,93 %) pour l'opposant Jean-Pierre Fabre venu en deuxième position, suivi des 5 autres opposants candidats qui ont obtenu moins de 3% des voix. La défaite est cuisante au point où Jean-Pierre Fabre, le premier perdant ait crié haro aux fraudes électorales. Les rapports



d'adversité et d'irréductibilité ont encore prévalu dans les interactions entre les opposants.

Vu que cette participation en rang dispersé aux élections ne leur réserve que des échecs répétitifs, les opposants ont encore songé mener leurs luttes de conquête du pouvoir sous d'autres formes. Le regroupement en diverses coalitions en est la panacée. Il s'agit respectivement, entre autres, du Collectif Sauvons le Togo (CST) créé le 4 avril 2012, de l'Arc-En-Ciel créé le 3 août 2012, du CAP-2015 initié pendant le processus électoral du 25 avril 2015 puis de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) pour affronter le garant temporel de la constitution à la présidentielle de 2020.

Seulement, contre toute attente, l'espoir de l'opposition togolaise va encore être mué en utopie pour une sixième fois. Puisqu'à l'élection présidentielle du 22 février 2020, le président Faure E. Gnassingbé, candidat pour une quatrième fois consécutives, et dont le parti Union pour la République (UNIR), créé entre-temps le 12 avril 2012, remporte à nouveau la victoire avec 70,78 % des voix (2 486 876 suffrages électoraux) contre 19,46 % pour Agbéyomé Kodjo venu en deuxième position, suivi de 4,68 % pour le leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre, suivis successivement de 2,40 % pour Aimé Gogué ; 1,20 % pour Komi Wolou ; 0,80 % pour Georges W. Kouessan puis 0,68 % pour Traore Tchassona (CENI, 2020).

Bref, pendant vingt-et-sept ans de compétitions électorales, c'est-à-dire de la première présidentielle annonçant le renouveau démocratique en 1993 à celle du 22 février 2020, quels que soient les types d'élections organisés au Togo, les luttes d'accession au pouvoir par l'élite contestataire qui a œuvré pour la restauration du multipartisme demeurent statiques. Aussi interrogateur que cela puisse paraître, ces trois registres de rapports (être tantôt entre eux opposants, des adversaires, tantôt des irréductibles et l'instant d'après des alliés) ne sauraient engendrer des impondérables qui exhérèdient leurs luttes d'accession au pouvoir, d'où le questionnement :

Quelles sont les incidences des interrelations d'adversité, d'inflexibilité et d'alliance, entretenues par les partis politiques de l'opposition sur leurs luttes d'accession au pouvoir au Togo ?

Partant de ces fils conducteurs, pour appréhender tout l'intérêt du présent article et comprendre l'idée autour de laquelle il s'organise, la démarche a conduit à la structuration du contenu des données empiriques en trois (3) parties. Les rapports d'alliances, d'adversités et d'irréductibilité entretenus par les partis politiques de l'opposition togolaise compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir sous l'angle d'émiettement de leurs suffrages aux élections (I), de leur immersion dans la gestion des diatribes intestines au détriment de l'implémentation des stratégies de renflouement de suffrages (II) puis de la démobilisation de leurs électorats (III).

### **3.1. L'émiettement des suffrages électoraux comme forme par laquelle les interrelations trilogiques entretenues par les partis politiques de l'opposition compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir**

Dans le système pluraliste, l'avantage des vainqueurs sur les vaincus est tel que le jeu en vaut la chandelle. Avant qu'un candidat ne soit déclaré vainqueur à l'issue d'une échéance électorale, il requiert de lui l'obtention de la majorité des suffrages exprimés. Mais, devancer ses adversaires n'est pas toujours assimilable à un simple jeu d'addition en politique. L'étonnement est encore plus grand lorsque les systèmes électoraux s'y interfèrent avec leurs cortèges de calculs complexes assortis de résultats souvent intrigants.

En effet, au Togo, des systèmes électoraux sont adoptés selon les types d'élection. Celui adopté pour décompter les suffrages exprimés lors des élections présidentielles est le scrutin uninominal majoritaire à deux tours comme le dispose l'article 60 de la constitution togolaise de la IV<sup>e</sup> République adoptée par Référendum le 27 septembre 1992, promulguée le

14 octobre 1992, révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002, modifié par la loi n°2007-008 du 07 février 2007 et modifiée par la loi n°2019-003 du 15 mai 2019 : « L'élection du Président de la République a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux (02) tours. Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés ». Selon ce modèle de système électoral, lorsqu'à titre illustratif, un candidat A recueille 2 000 000 de voix, le candidat B 2 500 000, le candidat C 500 000, avec un total de 5 000 000 de suffrages exprimés, le candidat B est d'office proclamé vainqueur du scrutin.

En se limitant à ce seul type de système électoral où l'exercice d'addition donne généralement lieu aux résultats sous forme d'entier naturel non nul, tout laisse voir qu'il suffit qu'un candidat, pris individuellement, mobilise bien ses ressources pour devancer ses concurrents en termes du plus grand nombre de suffrages électoraux obtenus et être proclamé vainqueur. Cependant, une fois qu'il s'agit du cas des élections législatives répondant aux exigences des scrutins autres que ceux majoritaires, les techniques de répartition des suffrages et la configuration des résultats finaux changent et intriguent.

De fait, pour attribuer les sièges parlementaires aux candidats aux élections législatives, le système électoral adopté au Togo est la proportionnelle à la plus forte moyenne. Cette méthode consiste à attribuer successivement les sièges non encore pourvus aux listes qui ont régressivement les plus fortes moyennes, c'est-à-dire, le plus grand nombre de voix inutilisées lors du premier calcul. Ainsi, pour attribuer les sièges restants, la méthode de la plus forte moyenne consiste à diviser le nombre de voix de chaque liste par le nombre de sièges qu'elle a déjà obtenus, auquel il est ajouté un (1). En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Au Togo, à l'issue des élections législatives de 2007, aux termes de la proportionnelle à la plus forte moyenne, le parti au

pouvoir (RPT), avec 922 636 suffrages électoraux équivalent à 40,23 % au plan national, s'est vu octroyer 50 députés sur les 81 en lice, soit 61,7% des élus. Ensuite, vient l'UFC avec 27 sièges pour 867 507 voix, représentant 37,83 % sur le plan national. Le CAR, avec 192 618 suffrages exprimés, gagne 4 sièges avec 8,40 % de représentativité nationale. Le paradoxe consécutif à ces législatives de 2007 est qu'en répartissant les sièges sur la base du cumul des suffrages électoraux obtenus par les principaux partis politiques de l'opposition de l'époque (UFC avec 867 507 voix ; CAR avec 192 618 voix ; ADDI avec 21 441 suffrages exprimés ; CDPA avec 38 347 voix ; CPP avec 43 898 voix ; PSR avec 23 244 voix ; PRR avec 5 211 voix et L'Alliance avec 16 084 voix sans oublier d'autres petites formations), le RPT n'obtiendrait plus la majorité parlementaire.

Autrement dit, les voix obtenues par ces huit (08) partis politiques de l'opposition seuls font 1 208 350 suffrages exprimés contre 922 636 suffrages électoraux du RPT. Le suffrage exprimé sur le plan national étant 2 293 201 pour 81 sièges avec un Quotient Electoral (QE) de 28 311 donne 42 sièges à l'opposition, soit, la majorité absolue à l'Assemblée nationale contre 32 sièges seulement au RPT. Il convient de rappeler qu'il y a aussi d'autres concurrents politiques ne faisant pas partie des organisations qui animent habituellement la vie politique togolaise. Si les partis politiques de l'opposition surclassaient leurs rapports trilogiques et s'étaient constitués en une seule coalition de fait à ces législatives de 2007, ils auraient, arithmétiquement 42 sièges, soit, la majorité absolue à l'hémicycle. S'agissant de ce scénario, une personne ressource interviewée lors d'un entretien individuel détaille :

Avec cette majorité absolue à l'Assemblée nationale en 2007, les partis politiques de l'opposition auraient d'office le contrôle du parlement, dirigeraient la Primature, contrôlèrent les CELI, la CENI et la Cours constitutionnelle, voteraient des lois anti-fraude leur permettant logiquement de gagner

ultérieurement l'élection présidentielle de 2010. L'alternance à la tête de l'impérisme de l'Etat tant recherchée depuis plus de quatre décennies au Togo serait inéluctablement un vécu politique depuis 2010. Mais, dommage que les partis de l'opposition ne soient pas parvenus à créer le bon sens utilitaire pour eux-mêmes et pour le Togo dont ils proclament tant la défense.

Toujours est-il que ces rapports trilogiques, rendant quasi impossible l'unicité d'actions les prédisposant à tirer immédiatement profit de la proportionnelle à la plus forte moyenne, contribuent en amont, à l'émiettement de leurs suffrages électoraux, et, en aval, sapent leurs luttes d'accession au pouvoir. Le tableau ci-dessous récapitule les voix obtenues par chaque candidat aux législatives de 2007.

**Tableau n°1 : Récapitulatif des voix obtenues par chaque candidat aux législatives de 2007 au Togo**

| LISTE DES PARTIS POLITIQUES     | Nbre de circonscriptions électorales | Suffrages obtenus | SIÈGES obtenus | % national |
|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------|----------------|------------|
| 1 ADDI                          | 8                                    | 21 441            | 0              | 0,93       |
| 2 ATD                           | 30                                   | 7 542             | 0              | 0,33       |
| 3 CAR                           | 31                                   | 192 618           | 4              | 8,40       |
| 4 CDPA                          | 31                                   | 38 347            | 0              | 1,67       |
| 5 CFN                           | 1                                    | 2 170             | 0              | 0,09       |
| 6 CPP                           | 28                                   | 43 898            | 0              | 1,91       |
| 7 FADD                          | 1                                    | 114               | 0              | 0,00       |
| 8 JD                            | 2                                    | 710               | 0              | 0,03       |
| 9 JUVENTO                       | 6                                    | 3 873             | 0              | 0,17       |
| 10 L'ALLIANCE                   | 20                                   | 16 084            | 0              | 0,72       |
| 11 Le NID                       | 8                                    | 8 269             | 0              | 0,36       |
| 12 MCD                          | 15                                   | 12 741            | 0              | 0,56       |
| 13 MOCEP                        | 2                                    | 1 718             | 0              | 0,07       |
| 14 MRC                          | 6                                    | 2 356             | 0              | 0,10       |
| 15 NDP                          | 4                                    | 3 536             | 0              | 0,15       |
| 16 PACT                         | 2                                    | 1 056             | 0              | 0,05       |
| 17 PDR                          | 26                                   | 24 750            | 0              | 1,08       |
| 18 PDP                          | 10                                   | 14 441            | 0              | 0,63       |
| 19 PNTS                         | 1                                    | 140               | 0              | 0,01       |
| 20 PRR                          | 10                                   | 5 211             | 0              | 0,23       |
| 21 PSR                          | 22                                   | 23 244            | 0              | 1,01       |
| 22 PURD                         | 1                                    | 221               | 0              | 0,01       |
| 23 RFVJC                        | 2                                    | 1 550             | 0              | 0,07       |
| 24 RPT                          | 31                                   | 922 636           | 50             | 40,23      |
| 25 UDPS                         | 9                                    | 8 362             | 0              | 0,36       |
| 26 UDS-TOGO                     | 5                                    | 4 229             | 0              | 0,18       |
| 27 UFC                          | 31                                   | 867 507           | 27             | 37,83      |
| 28 UPR                          | 3                                    | 7 814             | 0              | 0,34       |
| TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS     |                                      | 2 236 578         | 81             | 98         |
| TOTAL SUFFRAGE EXPRIME NATIONAL |                                      | 2 293 201         |                |            |

NB : le total des pourcentages est de 98 car les listes des indépendants ne sont pas prises en compte

Source : données obtenues à la CENI

Derechef, à la législature suivante, c'est-à-dire, aux élections législatives du 25 juillet 2013, les résultats proclamés ne clivaient pas de grands pas avec ceux des scrutins législatifs de 2007. Cette fois-ci, le nombre de députés est passé de 81 à 91. On y dénombrait en termes de nombre d'inscrits 3 044 332 ; nombre de votants 2 011 203, taux de participation 66,06 %, Votes blancs et invalides 119 430, suffrages exprimés 1 891 773.

***Tableau n°2 : Récapitulatif des voix obtenues par chaque candidat aux législatives du 25 juillet 2013 au Togo***

| <b>Formations politiques</b>               | <b>Votes</b>     | <b>%</b>   | <b>Sièges</b> |
|--------------------------------------------|------------------|------------|---------------|
| Union pour la République (UNIR)            | 880 608          | 46,55      | 62            |
| Collectif Sauvons le Togo (CST)            | 544 592          | 28,79      | 19            |
| Coalition Arc-en-ciel <b>(en)</b>          | 204 143          | 10,79      | 6             |
| Union des forces de changement (UFC)       | 145 359          | 7,68       | 3             |
| Convergence panafricaine (CPP) patriotique | 15 602           | 0,82       | 0             |
| Nouvel engagement togolais (NET)           | 14 225           | 0,75       | 0             |
| Autres partis                              | 66 171           | 3,50       | 0             |
| Indépendants                               | 14 360           | 0,80       | 1             |
| Votes valides                              | 1 891 773        | 94,06      | -             |
| Votes blancs et invalides                  | 119 430          | 5,94       | -             |
| <b>Total</b>                               | <b>2 011 203</b> | <b>100</b> | <b>91</b>     |
| Abstention                                 | 1 033 129        | 33,94      | -             |
| Inscrits / participation                   | 3 044 332        | 66,06      | -             |

*Source : données obtenues à la CENI*

Pris individuellement, le parti au pouvoir UNIR, avec 880 608 voix, rafle jusqu'à 62 sièges, soit, la majorité absolue. Or, si les organisations politiques qui prônent pour l'alternance politique (Collectif Sauvons le Togo (CST), Coalition Arc-en-

ciel, Union des forces de changement (UFC), Convergence patriotique panafricaine (CPP) et Nouvel engagement togolais (NET)) s'étaient constituées en une seule coalition en guise de stratégie électorale pour ne pas subir les revers de la proportionnelle à la plus forte moyenne dotée d'une sulfureuse facette d'avantager les grandes formations politiques, elles surclasseraient paradoxalement UNIR en obtenant 923 921 suffrages exprimés avec 45 sièges contre 43 sièges pour UNIR qui a 880 608 voix. À la question de savoir quelles sont les incidences des interrelations ambiguës des partis politiques de l'opposition sur leurs luttes d'accession au pouvoir, les enquêtés ont donné des réponses qui mettent, entre autres, en évidence l'émiettement de leurs suffrages électoraux aux différentes élections comme (voir données du tableau suivant :

***Tableau n°2 : Récapitulatif des enquêtés selon les incidences des rapports trilogiques des organisations politiques sur leurs luttes d'accession au pouvoir***

| <b>Pourcentage<br/>Incidences</b>                       | <b>OUI</b> |       | <b>NON</b> |      | <b>Sans<br/>opinion</b> |       | <b>Total</b> |       |
|---------------------------------------------------------|------------|-------|------------|------|-------------------------|-------|--------------|-------|
|                                                         | Eff        | %     | Eff        | %    | Eff                     | %     | Eff          | %     |
| Emiettement des suffrages électoraux des opposants      | 183        | 83,56 | -          | -    | 13                      | 05,9  | -            | -     |
| Perte du temps dans la gestion des intrigues intestines | 203        | 92,69 | -          | -    | -                       | -     | 203          | 92,69 |
| Démobilisation de l'électorat de l'opposition           | 207        | 94,52 | -          | -    | 04                      | 1,82  | -            | -     |
| Tout                                                    | 139        | 63,47 | 03         | 1,37 | 06                      | 02,74 | -            | -     |
| Autres                                                  | 18         | 08,22 | -          | -    | -                       | -     | -            | -     |
| Total                                                   | -          | -     | -          | -    | -                       | -     | 219          | 100   |

*Source : données d'enquête sur terrain*

Selon les données de ce tableau, 94,52 % des interrogés, soit, la plus forte proportion de la distribution citent la “démobilisation de l’électorat de l’opposition” comme l’une des incidences des rapports trilogiques entretenus entre les acteurs politiques de l’opposition sur leurs luttes d’accession au pouvoir. 92,69 % des 219 interrogés ont cité la “perte du temps dans la gestion des intrigues intestines” et 183 répondants, soit 83,56 % de la distribution ont cité “l’émiettement des suffrages électoraux des opposants” pendant les élections présidentielles, législatives, locales et régionales comme des incidences des relations d’alliance, d’adversité et d’irréductibilité entretenues entre les acteurs politiques de l’opposition sur leurs luttes d’accession au pouvoir au Togo. In fine, ces relations hétérogènes réduisent en portion congrue le nombre de suffrages exprimés en faveur de chaque acteur politique de l’opposition lors des processus électoraux de sorte que le défi de contrôler l’impérialisme de l’Etat ne soit jamais relevé entre la restauration de la démocratie le 12 avril 1991 au le 6 mai 2024, date de mise en bière de la IVème République par la Vème. A l’émiettement des voix électorales reconnu comme effet boomerang des relations d’alliance, d’adversité et d’irréductibilité que les acteurs politiques de l’opposition s’entretiennent sur les luttes de conquête du pouvoir, se superpose leur immersion dans la gestion des querelles internes interminables.

## **2.2. Le tournoiement des opposants dans la gestion des intrigues intestines comme forme à travers laquelle l’emploi des rapports trilogiques compromet les luttes d’accession des partis politiques de l’opposition au pouvoir**

Les trente-et-quatre (34) dernières années de la IVème République, c’est-à-dire la période allant de 1991 à 2024, sont empruntées des efforts quotidiens des opposants de renverser, vailles que vailles, les détenteurs du pouvoir (Gnassingbé Eyadéma du RPT d’abord, et par la suite, son fils Faure Essozimna Gnassingbé du parti UNIR). Seulement, durant toutes ces années de combativités dépourvues de réalisation



d'alternance à la tête de l'impérium d'Etat, les opposants ne cessent de recourir aux stratégies, soit, de mise en commun de leurs forces, soit, de considération des compagnons de même lutte comme adversaires à abattre, ou soit, d'imposition de soi comme acteur politique intraitable. Le paradoxe afférent est que, pendant trente-et-quatre ans (de 1991 à 2024), l'usage de ces stratégies ne les a conduits ni à leur enracinement dans des circonscriptions électorales, ni à l'implosion du parti au pouvoir, ni à la réalisation de l'alternance politique. Pourtant, ils en font recourt en temps appropriés à des fins surtout politiques.

Toutes ces stratégies, sans faire preuve de cécité scientifique, les cloisonnent dans un engrenage d'attaques interpersonnelles perfides. Ainsi, pendant qu'ils s'entre-déchirent entre eux, leur commun challenger, le parti au pouvoir, occupe quotidiennement le terrain, organise leurs propres militants et sympathisants, débauche les militants contestataires qu'il forme bien en techniques de maximisation des suffrages exprimés pendant les élections. En conséquence de cause, cet empêchement des opposants dans la gestion des guéguerres internes les éloigne des sièges de l'appareil d'Etat et conforte en filigrane, les mêmes tenants du pouvoir depuis 2005, soit, pendant quatre mandats présidentiels consécutifs.

En effet, l'engouffrement des opposants dans l'emploi des pratiques intra et inter-destructrices qui fragilise leurs luttes de conquête du pouvoir ne datent pas d'aujourd'hui. Il trouve ses premières marques dans leurs guéguerres nées des contextes de restauration de la démocratie dès le 12 avril 1991. L'une des véritables précoces manifestations des querelles intestines dans lesquelles les meneurs de la lutte contre-pouvoir perdent la plus grande partie de leurs énergies est décrite par Jean Yaovi Dégli (2019 : 87) en ces termes :

Agboyibor fera tout pendant la transition pour être désigné candidat du COD2 aux élections présidentielles face à Eyadéma et n'appréciera guère la désignation de Kodjo dans ce rôle. En

tout cas, une chose était sûre. Agboyibor ne supportait pas du tout Edem Kodjo qu'il considérait comme un dangereux opportuniste et ceci depuis la fameuse réunion où ce dernier les aurait invités lui et Koffigoh à s'aligner purement et simplement derrière lui. De même, le « Bélier noir » avait pris ombrage de la méthode employée au niveau du COD par les partisans du professeur Gnininvi qui ne le prenait particulièrement pas en estime et qui faisaient tout pour l'écarter de la présidence de cette organisation, arguant du fait qu'il n'était pas clair dans ses rapports avec le Général. D'ailleurs, Agboyibor n'avait pas non plus assez d'enthousiasme à l'égard de Gnininvi en qui il ne voyait qu'un dictateur et un homme peu respectueux de ses engagements.

Ce récit met à la fois face-à-face et dos-à-dos trois (03) principaux premiers débutants et continuateurs des mouvements de libéralisation de l'espace public togolais après la mise en bière de plusieurs années de gestion opaque de la vie politique du pays. Or, à en croire le constat de Mamoudou Gazibo (2010), entériné par Georges Duhamel (2000, p. 100) :

Le pouvoir trop prolongé corrompt plus profondément. L'homme de pouvoir tend à le conserver, l'homme au pouvoir veut s'y perpétuer. Autant le préserver de cette obsession, stimulante dans la longue marche vers le sommet, ravageuse dans sa trop longue occupation du poste suprême. (...). Les forces de continuité disputaillent et rend les réformes difficiles aux forces contestataires.

Dès lors, sans verser dans un procès d'intention, la nouvelle donne nécessite, dans un premier temps, une *coordination linéaire* de toutes les forces de rupture contre le système de parti unique pour réunir ensemble la plus grande partie de la masse populaire autour d'elles (préparer très tôt une future base électorale solide). Dans un second temps, parvenir à refléter les modes de penser, les attitudes, comportements et pratiques adaptés à la nouvelle société inclusive vers laquelle elles s'aspirent. Et enfin, en troisième lieu, rassurer les

décideurs de l'ancien système soutenus d'ailleurs par l'armée que la nouvelle idéologie inclusive amorcée n'est implémentée contre personne dans l'optique de ne pas avoir contre elles ladite armée dans le processus des réformes en cours. Car, à en croire Nicholas Machiavel (2000, p. 77) :

Entre un homme armé et un homme désarmé il n'y a pas de commune mesure ; et qu'il n'est pas logique que celui qui est armé obéissent volontiers à qui est désarmé et que qui est désarmé soit assuré au milieu de serviteurs armés. Car, y ayant chez l'un du mépris et chez l'autre du soupçon, il n'est pas possible qu'ils agissent bien ensemble. Aussi, un prince qui n'entend rien à l'armée outre ces autres malheurs comme on l'a dit ne peut être estimé de ses soldats ni avoir confiance en eux.

Non seulement les partis politiques de l'opposition se guerroient entre eux, mais aussi et surtout, ces malentendus, entre 1991 et 1995, les amenaient à extrapoler et à tirer dans tous les sens, notamment à exclure le camp d'en face et l'armée des processus des réformes. Cette déroute des rénovateurs ne laisse pas indifférent Karl Popper (2009 : 77) pour qui au cas où les réformateurs n'auraient pas les moyens d'opérer le changement par la force tel que défini par N. Machiavel, l'on ne peut faire évoluer la démocratie en fantasmant un ennemi à abattre tout en y allant de surcroît en rang dispersé. La pensée démocratique, poursuit-il, ne doit pas procéder de cette façon. Elle doit non pas de s'entre-déchirer à l'interne, ni à traquer les « ennemis » à l'instar d'un régime soutenu par l'armée dont il faudrait se débarrasser, mais rechercher des alliés sur lesquels elle pourrait s'appuyer.

Les tournures prises ensuite par les luttes de conquête du pouvoir ont, à l'observation des faits, continué de fragiliser d'année en année les partis politiques de l'opposition. La plupart des leaders de l'opposition togolaise se sont toujours insultés entre eux, au point même d'attiser les fibres de guerre

de leadership qui conjointement laissent le boulevard ouvert devant le parti au pouvoir.

Pour preuve, les législatives des 06 et 20 février 1994 virent la victoire de l'opposition représentée par le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yawovi Agboyibo avec 34 sièges, l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD) de Edem Kodjo avec 6 sièges et la Convention des Forces Nouvelles (CFN) de Me Joseph Kokou Koffigoh avec 1 siège. Le nombre de sièges parlementaires à pourvoir à l'époque est 80. Par l'arithmétique des chiffres, une coalition des partis politiques de l'opposition leur conférait la majorité parlementaire. Et, suivant le contenu de l'article 66 de la constitution togolaise de la IV<sup>e</sup> République qui dispose que « le président de la République nomme le premier ministre dans la majorité parlementaire », la primature revenait à l'opposition. Mais, Yawovi Agboyibo et Edem Kodjo se disputèrent la primature. Faute de s'entendre, le Président de la République et président du RPT, Gnassingbé Eyadéma propose une coalition à Edem Kodjo qui obtint la primature et le RPT, le perchoir (présidence de l'Assemblée nationale). Cette nomenclature de l'hémicycle n'a pas atténué les effets des divergences interpartis.

Après des années, les revers qu'ils subissent les auraient convaincus de la nécessité de vider le planché et reconsidérer les rapports entre acteurs du même parti politique puis entre différents partis politiques de l'opposition. Les dissensions gagnent toujours le cœur du fonctionnement des partis politiques de l'opposition des années après. En cause, pour prendre part aux législatives de 25 juillet 2013, ils se sont entredéchirés et n'avaient pas pu surclasser le parti au pouvoir. Chacun dénigre ses compagnons de lutte. Le Collectif Sauvons le Togo (CST) fondé le 4 avril 2012 par des mouvements d'obédience contestataire étant réduit à sa portion congrue pour cause de divergences internes, c'est donc en toute logique que sa réduction lui ait crédité 19 sièges (CST), 6 à ses compagnons

dissidents Arc-en-ciel piloté par le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), 3 à l'UFC contre 62 à UNIR sur les 91 sièges en compétition. Alfa Sophie (Journal le Rendez-vous du 20 août 2013 : 5), a pu en faire un diagnostic en ses termes :

L'opposition est ainsi bipolarisée ; d'un côté ceux qui sont considérés comme des radicaux et de l'autre les modérés dont les positions rassurent le pouvoir dans sa volonté de battre les records Guinness de longévité. Mais avec les premiers signaux, les analystes ont trouvé en la naissance de la coalition un regroupement pour jouer le jeu du pouvoir afin de fragiliser le collectif qui commençait par inquiéter.

De même, loin s'en faut, tirer leçons de leurs erreurs passées n'est nullement à l'ordre du jour même après vingt-et-quatre (24) années d'expériences démocratiques (de 1991 à 2015). Car, les faits politiques étant têtus, pendant les processus de l'élection présidentielle de 2015, les mêmes rapports trilogiques n'ont cessé de les condamner aux piètres résultats. Ni l'alternance à la tête de l'impérium d'Etat n'est réalisée, ni un véritable rapport de force ne s'est créé pour prétendre renverser la tendance dans un bref délai.

La perpétuation de leur perte d'énergies et de temps à s'entre-vilipender au détriment de leur occupation du terrain pour mobiliser l'électorat et former leurs futurs représentants dans les bureaux de votes continue de faire la une des médias. En cause, dans les processus de conquête du pouvoir en 2015, des candidats de l'opposition s'étaient encore mis réciproquement des bâtons dans des roues au point que leur noble ambition de participer à ladite élection avec une seule coalition (CAP 2015)<sup>1</sup> pour maximiser le plus grand nombre de suffrages électoraux soit encore vouée à l'échec. Ceci provoqua

---

<sup>1</sup> Le CAP 2015 est un regroupement de cinq partis politiques qui avait porté la candidature de Jean-Pierre Fabre à l'élection présidentielle d'avril 2015. Election que ce candidat affirme avoir remporté

des diatribes acerbes entre eux et finalement, leur immersion dans la gestion des divergences intestines a de nouveau pris le dessus de leurs actions de maillage des villages et villes pour bénéficier des voix de la majorité des votants. Leurs empêtrements dans des scènes de résolution des tensions internes ont encore pris diverses formes inhibitrices de leurs luttes d'obtention du fauteuil présidentiel. L'une des interventions d'une cadre de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), rapportée par le site (<http://www.togoactualite.com>), en dit long :

Une guerre s'éclate entre le CAR, l'ANC et l'OBUTS. Invitée dans l'émission Ewé un mardi sur radio Victoire Fm, Isabelle Améganvi, 3ème Vice-présidente de l'Anc en rajoute une couche à la guéguerre entre ces deux partis, en déclarant sans ambages être désormais en lutte ouverte contre le CAR et l'OBUTS. « Nous savons désormais que le CAR et OBUTS n'ont pas les mêmes objectifs que l'ANC. A partir d'aujourd'hui, je combattrai le CAR et OBUTS au même titre qu'UNIR », a fait savoir la « dame de fer » de l'ANC. Elle accuse le parti de Me Yawovi Agboyibo de s'être « compromis » dans la lutte, surtout dans la préfecture de Kloto. « Je connais un responsable du CAR dans cette localité qui était candidat du CAR aux législatives de 2013 et qui a battu campagne pour UNIR aux présidentielles de 2015. Les gens l'ont dans la localité, surnommé (Vénavito père de jumeaux). Le CAR est devenu le principal parti adversaire de l'ANC et sera traité ainsi.

Le fond des propos de Madame Isabelle Améganvi (3ème Vice-présidente de l'ANC) traduit du fond en comble le degré élevé des malaises conséquents des rapports ambigus qui fragilisent les luttes de conquête du pouvoir des partis politiques de l'opposition togolaise. Juste après l'élection présidentielle de 2015 ayant d'ailleurs conforté le parti au pouvoir à son poste, les partis politiques de l'opposition qui s'étaient réunis dans la Coalition CAP2015 se sont encore

enfoncés dans un nouveau cycle de gestion des querelles internes au lieu de consolider leur mise en commun pour mieux affronter avec sérénité les suivantes législatives de 2018. Certains membres ont claqué la porte du CAP2015 et en sonnent le glas. C'est le cas du Dr Georges Kuessan du parti Santé du Peuple, qui, le 28 juillet 2015, officialise son retrait du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) :

Le parti « Santé du peuple » se retire du CAP 2015 non sans avoir diagnostiqué les maux qui freinent les aspirations du peuple à l'alternance. Ces maux ont pour noms : la recherche permanente de l'intérêt personnel, la crise de confiance, la représentation fortement disproportionnée entre l'opposition et le parti au pouvoir à la CENI et le contraste entre les moyens de l'opposition et les lourds investissements du parti au pouvoir. Pour finir, le responsable du parti « Santé du peuple » propose la mise en veilleuse du CAP 2015 pour mettre à plat toutes les divergences nées au sein de l'opposition, l'organisation des états généraux de l'opposition et le regroupement de tous les partis politiques de l'opposition. ([www.togoactualite.com](http://www.togoactualite.com)).

Sans affronter avec convictions fermes les législatives de 2018, celles locales de 2019 et la présidentielle de 2020, leurs rapports se sont empirés et perpétuent leur tournoiement dans des cycles interminables gestions des affrontements intra opposition qui les éloignent encore davantage de l'idéal d'accession à l'extrade des institutions qu'on ne contrôle que par élection. Prenant en exemple l'une des sorties de l'opposant Abass Kaboua, leader du MRC en exemple, Frédéric Agbeko (2021) rapporte :

La dernière sortie médiatique du Maire du Golfe 4 n'a pas reçu un écho favorable auprès de ses collègues de l'opposition. Après quelques réactions de Président de parti politique de l'opposition, c'est le tour de l'Honorable Abass Kaboua de monter au créneau. Sans langue de bois, le Président du Mouvement des Républicains Centriste (MRC) décapite Jean Pierre Fabre au cours

d'un point de presse tenue à Lomé le lundi 12 avril 2021. Trois sujets essentiels ont meublé la conférence de presse du député Kaboua. Il s'agit entre autres de la dernière déclaration du Président de l'ANC, de l'affaire Bolloré et de la lettre de félicitation de Macron à Faure Gnassingbé au lendemain des élections du 22 février 2020. (...). En ce qui concerne l'ex -chef de fil de l'opposition, Abass Kaboua estime qu'il est très mal placé pour savoir qui est de la bonne ou fausse opposition. Pour Kaboua, Fabre lui-même n'est pas un opposant. Lui qui en tant que Français par moment, n'a pas honte de toujours blesser sa langue de Molière en installant de sérieux doute dans la tête des Togolais que nous sommes. De quel appareil magique dispose-t-il pour juger de la sincérité ou non des acteurs de l'opposition " se demande le député. Le Président du MRC qui a jadis travaillé avec le Maire du Golfe 4, est revenu sur les origines des problèmes entre Jean Pierre Fabre et son mentor Gilchrist Olympio. " L'origine de cette bagarre absurde est bien sûre l'argent ", avoue-t-il. (...). Pendant que le peuple se défonçait sur le chaud soleil de Lomé à l'appel du Collectif Sauvons le Togo (CST), pour que justice soit rendue aux 09 députés renvoyés de l'Assemblée nationale, ces 09 gugusses sont allés en catimini encaisser 36 millions pour certains, 30 millions pour d'autres (...). Le Maire du Golfe 4 est un opposant le jour puis la nuit il ne le devient plus. Il affirme que le Président de l'ANC doit sa vie au feu Gnassingbé Eyadema. Fabre a eu le BAC pour sa deuxième tentative grâce à un coup de fil. (...). Il va plus loin en déclarant qu'en 2015 après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle où l'ANC a fait du boucan en se proclamant vainqueur, deux représentants de ce même parti politique étaient allés encaisser plus de 20 millions de FCFA. Revenant sur les dernières élections locales Kaboua affirme qu'il a fallu à Fabre " des gymnastiques de singe pour devenir Maire de la commune du Golfe 4. " "Ce type est très mal placé pour donner de leçon de moralité à qui que ce soit dans ce pays. Quelqu'un qui



n'a pas honte de faire quelque chose et son contraire. Ils n'ont pas pris 30 millions chez les Présidents Alpha Condé et Nana Akufo Ado. Bien plus “ renchérit-il (www.afreepress.tg, consulté le 28 août 2022 à 21h 48).

Il ressort que les interrelations trilogiques entretenues par les partis politiques de l'opposition compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir de diverses manières de sorte qu'il serait prétentieux d'en épuiser la liste. Toutefois, en dehors de l'émiettement des suffrages de leur électorat et l'essoufflement de leur combativité dans la gestion des intrigues interminables, l'autre incidence des rapports trilogiques sur leurs luttes de conquête du pouvoir se veut la démobilisation de leur électorat.

### **2.3. La démobilisation de l'électorat de l'opposition comme résultante des rapports trilogiques compromettants à leurs luttes d'accession au pouvoir**

La récurrence des interrelations aussi hétérogènes qu'ambiguës entre les partis politiques de l'opposition porte préjudice à leur processus de conquête du pouvoir, surtout qu'ils demeurent encore presque au même point de départ d'il y a trente-trois ans (1991 – 2024). Tout paradoxe relevé, le nombre élevé des abstentions électorales à chaque élection le long des élections organisées au Togo dans le renouveau démocratique ne saurait être attribué aux électeurs de l'opposition. Cependant, en répondant à la question « à qui profitent les abstentions électorales au Togo », l'équivoque est levée. A chaque élection organisée au Togo, l'opposition crie toujours haro aux fraudes orchestrées par le parti au pouvoir. Partant du principe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et que l'avantage des vainqueurs sur les vaincus est tel que le jeu en vaut la chandelle, il serait incongru de disculper entièrement le gagnant de chaque scrutin.

Ainsi, la récurrence de l'échec des partis politiques de l'opposition à laquelle s'ajoute leur incapacité à surmonter les divergences intra et inter partis ont fortement contribué à

démobiliser l'électorat appasant. En situant l'origine des faux pas des renovateurs politiques togolais et qui servent encore de lit aux échecs des partis politiques de l'opposition sur le chantier de l'enracinement de la démocratie au Togo, une personne ressource explique :

Dans l'effectivité des faits, dès l'entame du renouveau démocratique, l'ambiance aussi coopérative que conflictuelle ayant caractérisé les interrelations entre les novateurs avait de façon précoce, pendant la conférence nationale souveraine du 08 juillet au 28 août 1991 et pendant la transition du 29 août au 03 décembre 1991, court-circuité la dynamique fondatrice de la rupture d'avec le monolithisme. Il suffit de revisiter les antagonismes donnant vainqueur Joseph Kokou Koffigoh sur Léopold Gnininvi au poste de Premier ministre à la fin de la conférence nationale souveraine pour se rendre compte de leur poids dans leurs difficiles luttes d'accession à la magistrature.

Le mauvais départ des responsables des premiers partis de l'opposition créés dès l'entame du renouveau démocratique n'est jamais rectifié. Les témoignages de Degli Jean Yaovi (2019 : 101) en donnent des précisions :

La plus grande plaie de cette Conférence aura été la division de l'opposition. N'ayant pas pensé à décider fermement de celui qui devait diriger la transition, l'opposition allait connaître son premier grand conflit dans la désignation du premier ministre. Le Professeur Gnininvi se présenta contre maître Kokou Joseph Koffigoh au cours d'une élection qui avait, lors des campagnes qui l'avaient précédées, donné lieu à tous les débordements. Koffigoh l'emporta sur Gnininvi et revanchard, décida de marquer le coup, tandis que les partisans du Professeur jurèrent de tout faire pour prouver l'incapacité de Koffigoh et démontrer le caractère judicieux de leur choix. Drôle de manière de jouir ou d'accepter les résultats d'un scrutin libre pour des gens qui réclamaient le suffrage universel et cherchaient à se démarquer des tenants du pouvoir par leur esprit démocratique.

Selon la théorie d'imitation de Gabriel Tarde, les leaders communautaires, à travers leurs manières d'agir, constituent des références qu'imité tout autre communautaire. Dès lors, dans la cacophonie des leaders des partis politiques de l'opposition, se perdent les électeurs en manque de repère. Même ceux qui se raffermissent toujours dans leur position d'opposant au régime faiblissent progressivement à mesure que l'opposition ne réalise pas l'alternance. Pour preuve, à la question de savoir s'ils disposent d'une carte d'électeur comptant pour l'élection présidentielle du 22 février 2020, sur les 219 enquêtés, 162 ont répondu à l'affirmative, soit, 74%. Ainsi, lorsqu'il leur est demandé de quelle formation politique ils se sentent proches, sur les 162 disposant de carte d'électeur, 74 affirment être plus proches de l'opposition et dont 36 seulement ont affirmé avoir voté à la présidentielle de 2020 et 38 abstentionnistes. Ce qui fait en termes de pourcentage 51,35 % des militants et sympathisants de l'opposition togolaise qui ne se sont pas déplacés pour aller voter à l'élection présidentielle du 22 février 2020 qui est d'ailleurs remportée logiquement par le parti UNIR au pouvoir. Lorsqu'il est demandé à ces 38 enquêtés plus proches de l'opposition et qui n'ont pas voté à la présidentielle de 2020 de savoir quelles sont les raisons de leur abstention à l'élection présidentielle de 2020, les raisons données ont plus indexé les agir des leaders des partis politiques de l'opposition comme le montre ce tableau :

***Tableau n°3 : Répartition des enquêtés plus proches de l'opposition, disposant d'une carte d'électeur comptant pour l'élection présidentielle de 2020 au Togo mais n'ayant pas voté selon les raisons de leur abstention électorale***

| Réponse                                                     | Oui |       | Non |       | Total |
|-------------------------------------------------------------|-----|-------|-----|-------|-------|
| Raisons                                                     | Eff | %     | Eff | %     |       |
| Duplicité des leaders des partis politiques de l'opposition | 31  | 81,58 | 7   | 18,42 | 38    |

|                                                                                                                                                                        |    |       |    |       |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------|----|-------|----|
| La guerre de leadership entre les leaders de l'opposition                                                                                                              | 23 | 60,53 | 15 | 39,47 | 38 |
| Perte du temps et d'énergie des leaders de l'opposition dans leurs propres autodestructions à travers des insultes, dénigrements, et pièges, envoutements et sabotages | 38 | 100   | 00 | 00    | 38 |
| Certitude que l'opposition gagnera les élections et que le pouvoir lui volera sa victoire de force                                                                     | 36 | 94,74 | 02 | 05,26 | 38 |
| Incapacité des leaders des partis politiques de l'opposition à transcender les divergences internes pour affronter en bloc les candidats de la mouvance présidentielle | 38 | 100   | 00 | 00    | 38 |
| Autres                                                                                                                                                                 | 13 | 34,21 | 8  | 65,79 | 38 |
| Total                                                                                                                                                                  | -  | -     | -  | -     | -  |

*Source : Données d'enquête dans le Grand Lomé du 10 août au 20 septembre 2024*

L'analyse des données du tableau n°3 laisse voir que, à la question adressée aux 38 enquêtés partageant les préoccupations des partis politiques de l'opposition, mais n'ayant pas voté à la présidentielle de 2020, de savoir quels sont les motifs de leur abstention à ladite élection, les plus grandes proportions des distributions ont davantage cité des causes propres aux leaders politiques de l'opposition que des motifs liés aux fraudes orchestrées par les partis de la mouvance présidentielle comme le postule l'hypothèse générale du présent article. 81,58 % des enquêtés ont cité la « duplicité des leaders des partis politiques de l'opposition » ; « la guerre de leadership entre les leaders de l'opposition » est brandie comme

raison par 60,53 % des enquêtés ; 100 % des enquêtés de la distribution ont respectivement donné comme raisons : « la perte du temps et d'énergie des leaders de l'opposition dans leurs propres autodestructions à travers des insultes, dénigrements, et pièges, envoutements et sabotages » et « l'incapacité des leaders des partis politiques de l'opposition à transcender les divergences internes pour affronter en bloc les candidats de la mouvance présidentielle ». L'effet conjugué de ces facteurs contribue fortement à démobiliser l'électorat de l'opposition et partant, fragilise les luttes de conquête du pouvoir par les partis politiques de l'opposition de sorte qu'ils ne soient pas parvenus à réaliser l'alternance après trente-et-trois ans de luttes acharnées.

### **Conclusion**

La conquête du pouvoir en Afrique par les opposants, à travers les différents registres de lecture de l'histoire électorale de plusieurs pays, constitue une course poursuite menée à tambour battant. Les velléités des arènes politiques depuis le vent de l'Est en 1990 à 2024 montrent à divers niveaux des affrontements dépourvus généralement d'éthique. Même s'il est reconnu que les garants du pouvoir politique qui sont souvent candidats à leur propre succession recourent souvent à leurs influences pour affirmer leur hégémonie sur leurs opposants candidats pendant les élections, il est tout de même évident que les opposants eux-mêmes commettent des fautes assorties de lourdes conséquences dont l'impossible alternance au pouvoir par les urnes.

Ainsi, la question qui fonde la présente recherche étant d'ausculter les formes sous lesquelles les rapports trilogiques alliés-adversaires-irréductibles entretenus par les partis politiques de l'opposition compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir au Togo, les investigations empiriques ont fait ressortir trois raisons : d'abord, l'émiettement des

suffrages électoraux, ensuite le tournoiement des opposants dans la gestion des querelles intestines interminables, et enfin la démobilisation de l'électorat de l'opposition sont respectivement des formes par lesquelles les rapports trilogiques compromettent leurs luttes d'accession au pouvoir. Certes, il n'est pas exclu que le parti au pouvoir fait davantage usage de la ruse, au sens où l'entend Nicholas Machiavel, pour mettre les opposants hors d'état de lui nuire politiquement. Cependant, considérant que l'arène politique est un creuset d'enchaînement de rapports de forces, il revient aussi aux partis politiques de l'opposition de tenter d'autres approches de terrain, de détecter d'avance les pièges tendus par le camp challenger pour éviter en permanence d'être une victime d'un système politique.

-----

### Références bibliographiques

- Akpabie Adoté Akué, 2008. *Problématique de l'instabilité démocratique en Afrique : cas du Togo*. Mémoire de DEA de sociologie politique, Université de Lomé.
- Alaba Mazamasso, 2007. *La contestation des élections au Togo, déficit de culture démocratique : exemple de l'élection présidentielle du 24 avril 2005*, Mémoire de maîtrise de sociologie politique, Université de Lomé
- Ayité Ferdinand, 2024. « TOGO : Les Jeunes du parti de Gerry Taama étalent les secrets du parti sur la place publique, <https://www.youtube.com/watch?v=rTf3PbEW-Pz0&list=TLPQMTYwODIwMjQIL0FNcN38-A&index=2> ».
- Bouwika Essotchelinam, 2010. *Les violences électorales et la crise sociopolitique au Togo de 1990 à 2010*. Mémoire de Maîtrise de sociologie politique, Université de Lomé.
- Braud Philippe, 2008. *Sociologie Politique*. Paris : LGDJ

- Danioué Tamasse Roger, 1994. *Formation sociale, enjeux politiques et exercice du pouvoir dans l'Etat postcolonial africain : le mal togolais*. Thèse de doctorat Nouveau Régime de Science Politique, USS, Toulouse1.
- Danioué Tamasse Roger, 1997. *Afrique : l'unité de mesure démocratique*. Paris : L'Harmattan.
- Danioué Tamasse Roger, 2010. « La contestation électorale en Afrique : un indicateur de déficit démocratique - évaluation à partir du cas togolais », in *Rev. Ivoir. Anthropol. KASA BYA KASA, EDUCI*, n°17.
- Danioué Tamasse Roger, 2014. « L'observation électorale en Afrique, entre la recherche d'une participation politique vertueuse et l'incapacité fonctionnelle d'une compétence », in *REVUE DEZAN, UAC*, décembre, n°009.
- Degli Jean Yaovi, 2019. *TOGO : La tragédie africaine*. Paris : Editions Nouvelles du Sud.
- Flambeau des démocrates (2015), n°097 du 02 avril.
- Gazibo Mamoudou, 2010, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal.
- Golfe Info, n°309 du 17 octobre 2007.
- Issaka Souaré, 2010. *Les partis politiques de l'opposition en Afrique de l'Ouest et leur quête pour le pouvoir d'Etat : les cas du Bénin, du Ghana et de la Guinée*. Thèse de doctorat présentée comme exigence partielle du doctorat en Science Politique. Montréal, Université du Québec.
- Koudjodji Yao Mensa, 2012, *Analyse des difficultés des partis politiques de l'opposition africaine à l'accession au pouvoir par les urnes : cas de l'opposition togolaise*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise ès-Lettres et Sciences Humaines.
- Kpelly David, 2009. *L'élue de la réforme*. Paris : Edilivre, AParis.

- La Palombara Joseph et Myron Weiner Princeton, 2008, *Partis politiques et développement politique*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966.
- Labarthe Gilles, 2005. *Le Togo, de l'esclavage au libéralisme mafieux*. Paris : Agone.
- Lavroff Dimitri Georges, 2011. *Le système politique français*. Paris : Dalloz, 8<sup>e</sup> éd.
- Le Médium*, n°160 du 24 février au 2 mars 2015
- Le Regard*, n°91 du 14 au 20 juillet 1998
- Macé Alain, 2004, « Politique et démocratie au Togo. 1993 – 1998 : de l'espoir à la désillusion », Vol. 176, in *Cahiers d'études africaines*.
- Machiavel Nicolas, 2000, *Le prince*, Paris, PUF
- Mankou Brice Arsène, 2007. « Le tribalisme, source de violence politique et ethnique en Afrique », in *Le portique*, Revue de philosophie et de sciences humaines.
- Montesquieu, 2007. *De l'esprit des lois*. Paris : Garnier Frères - Tome I (1973).
- Moulinier Didier, 2009. « Bergson, liberté, égalité, fraternité ». Consulté sur <http://apprendre-la-philosophie.blogspot.com/2009/04/bergson-liberte-egalite-fraternite.html>
- Nietzsche Friedrich Wilhelm, 1973. *Le crépuscule des idoles*. Paris : Denoël / Gonthier.
- Prélot Marcel, 2014. *Histoire des idées politiques*. Paris : Dalloz, 4<sup>e</sup> éd.
- Recueils des décisions et avis de la Cour Constitutionnelle du Togo 2002-2003.
- Tètè Tété, 1980. *La démocratisation à la togolaise*. Paris : L'Harmattan.
- Toulabor Comi, 2005. « Les forces armées togolaises et le dispositif sécuritaire de contrôle », CEAN-Sciences Po Bordeaux.